



PROJET PEDAGOGIQUE 2025-2026



ALSH

Accueil artistique et culturel pour enfants de 4 à 11 ans

Place Henri Frenay – 75 012 Frenay

01 43 41 84 71 - 07 44 81 32 47

momfrenay@momartre.com

www.momartre.com

RÉSEAU
mom'artre
○○○○○○○

SOMMAIRE

I/ LE PROJET ÉDUCATIF	p.1
1) Le Réseau Môm'artre	
2) Les objectifs éducatifs	
3) Charte des ateliers artistiques	
II/ MÔM'FRENAY LE CONTEXTE	p.2
1) L'origine du projet	
2) Le contexte local	
III/ LES OBJECTIFS DU PROJET PÉDAGOGIQUE	p.3
1) Accompagner l'enfant vers l'autonomie	
2) Encourager l'imagination et la créativité à travers des activités culturelles	
3) Être un lieu qui favorise l'épanouissement de l'enfant à travers la prise en compte de sa parole	
4) Contribuer à la socialisation de l'enfant et à la prise en compte par celui-ci de son environnement et des enjeux sociétaux.	
IV/ LE FONCTIONNEMENT DE L'ACM	p.4
V/ LE PUBLIC BÉNÉFICIAIRE	p.9
VI/ L'ÉQUIPE ET LES LOCAUX	p.10
1) L'équipe	
2) Engagement et responsabilité de l'équipe	
3) Les locaux	
VII/ LES RELATIONS AU SEIN DE L'ACM	p.12
A) Les relations au sein de l'équipe	
B) Les relations entre l'ACM et les parents	
C) Les relations entre l'ACM et le quartier	

I/ LE PROJET ÉDUCATIF DU RÉSEAU MÔM'ARTRE

1) Présentation du Réseau Môm'artre

Les établissements du Réseau Môm'artre accueillent les enfants de 4 à 12 ans les soirs après l'école, les mercredis et les vacances scolaires dans des lieux dédiés à la pratique artistique, proposant ainsi une solution de garde inédite pour les familles.

Le Réseau Môm'artre est une association loi 1901 qui relève de l'économie sociale et solidaire, à but non lucratif et sa gestion est désintéressée. Le premier établissement a vu le jour en 2001 et l'association a été créée en 2008 pour permettre d'essaimer le projet Môm'artre sur de nouveaux territoires et bénéficier au plus grand nombre.

L'association a un caractère apolitique et laïc. Elle assure une mission d'intérêt général. Les établissements du Réseau Môm'artre sont des accueils collectifs de mineurs (ACM) qui relèvent des principes de l'Education populaire.

Le Réseau Môm'artre fédère :

- La structure organisatrice : 204 rue de Crimée 75019 Paris
- 6 ACM parisiens : Môm'Frenay (12ème), Môm'Tolbiac (13ème), Môm'Didot (14ème), Môm'artre (18ème), Môm'Ganne (20ème) Môm'Pelleport (20ème)
- 2 ACM en banlieue parisienne : Môm'Argenteuil et Môm'Bondy
- 1 ACM en région : Môm'Nantes.

L'association Réseau Môm'artre a pour objet :

- ♦ D'aider les familles dans la prise en charge de leur enfant en dehors de l'école afin de leur permettre de concilier vie personnelle et vie professionnelle de démocratiser la pratique artistique pour les enfants.
- ♦ D'animer une vie de quartier et de créer du lien social.
- ♦ De favoriser l'insertion des artistes, créer de l'emploi pour ce public et soutenir la création artistique.
- ♦ De développer des relations avec d'autres associations et entités assurant une mission d'intérêt général, dont le statut et les activités sont cohérents avec l'objet social de l'association et ne sont pas de nature à remettre en cause le statut d'organisme sans but lucratif de celle-ci, afin notamment de permettre la mutualisation des pratiques, et, la mise en commun de moyens.

2) Le projet éducatif du Réseau Môm'artre

A travers ses lieux d'accueil, le Réseau Môm'artre a pour objectifs éducatifs de/d' :

- ♦ Permettre à l'enfant de vivre les temps périscolaires et extrascolaires dans un cadre bienveillant et respectueux de la mixité
- ♦ Inviter l'enfant à développer ses capacités d'autonomie, d'écoute et de libre expression afin de trouver sa place dans le groupe
- ♦ Développer l'ouverture culturelle de l'enfant, en le mettant en contact avec des artistes professionnels, des œuvres, des lieux culturels et des partenaires locaux
- ♦ Favoriser la créativité de l'enfant par l'expérimentation active de diverses disciplines, techniques, matériaux, de façon individuelle ou collective
- ♦ Susciter la prise d'initiative et l'implication de l'enfant autour d'un projet artistique, depuis sa conception jusqu'à sa valorisation

- ♦ Former des citoyens acteurs de leur société en encourageant leur sens critique, la coopération et la solidarité
- ♦ Donner une place de choix aux adultes, parents ou habitants du quartier, et les inviter à s'investir dans des projets de leur choix avec le soutien de l'association.

3) Charte des ateliers Môm'Artre

- ♦ Pratique artistique
- ♦ Rencontre avec l'oeuvre
- ♦ Rencontre avec l'artiste
- ♦ Acquisition des connaissances

Les ateliers sont proposés sous forme de démarche de projets artistiques

II/ MÔM'FRENAY, LE CONTEXTE

1) L'origine du projet

Môm'Frenay a ouvert en septembre 2012 suite à une demande de la mairie du 12ème arrondissement de la ville de Paris qui avait observé, tout comme différents acteurs locaux du quartier, une paupérisation de certaines familles. Cette paupérisation a provoqué des différences de plus en plus marquées : financières et sociales. Mais le quartier n'étant pas identifié comme un quartier prioritaire de la ville et ne faisant pas partie des dispositifs « Politique de la Ville » ou « Réussite Educative », un manque de réponse institutionnelle à ces problématiques se faisait clairement ressentir.

C'est dans ce cadre que le projet d'ouvrir une structure du réseau Môm'Artre a pu ouvrir sur la place Henri Frenay.

2) Le contexte local

Le 12ème arrondissement de la ville de Paris est le deuxième plus grand de la ville car il comporte les bois des Vincennes.

C'est un arrondissement relativement familial avec plus de 18 578 familles vivant dans l'arrondissement et une proportion plus importante de familles monoparentales 19,7%. La population du 12ème arrondissement est relativement mixte, même si elle est davantage représentée par des CSP+ (15% sont ouvriers et employés, et 31,5% sont cadres et professions intellectuelles supérieures). Toutefois, 15,5% des habitants sont sans activités professionnelles. En moyenne les familles ont 2 enfants ce qui n'a pas changé depuis 40 ans, donc très peu de familles nombreuses. Il y a 54,2% des familles sur l'arrondissement composées d'un ou plusieurs enfants et 16,7% d'entre elles sont monoparentales.

Môm'Frenay est situé dans le quartier Aligre–Gare de Lyon, à proximité de Bercy. Ce quartier compte environ 26 000 habitants, ce qui en fait un secteur très dense. La structure se trouve plus précisément place Henri Frenay, anciennement l'île au Chalon, autrefois connue pour sa grande pauvreté et ses difficultés sociales. La place est principalement occupée par des commerces et associations. Môm'Frenay collabore notamment avec le bar de l'Esplanade et le Relais 59.

Aujourd'hui, la place Henri Frenay est perçue par nos partenaires et les usagers comme un lieu de passage et d'errance. La mairie souhaite y recréer une dynamique conviviale et familiale, en particulier autour des

enfants, afin de réinvestir l'espace public dit « en pied d'immeuble ». À ce sujet la mairie nous a impliqué dans la refonte de la place afin d'y changer les usages. Toutefois, cet espace reste très enclavé, et les habitants ne l'envisagent pas comme un véritable lieu de vie.

Le réseau Môm'Artre s'implante généralement dans des quartiers prioritaires de la ville, à l'exception de Môm'Frenay. Cependant, la demande de la municipalité a été forte pour que nous ouvrons dans ce secteur. Depuis, de nouveaux besoins ont été identifiés : la présence de nombreuses familles très défavorisées, un partenariat développé avec la fondation Voies d'Enfances pour accueillir des enfants issus de situations précaires, une forte demande des familles pour l'accueil des enfants de moins de 4 ans, ainsi que des attentes exprimées par des parents insatisfaits des centres de loisirs de la CASPE, des parents au foyer et des familles logées en hôtels sociaux.

III/ LES OBJECTIFS DU PROJET PÉDAGOGIQUE

1) Accompagner l'enfant vers le vivre-ensemble et l'épanouissement

♦ Réaliser un projet individuel

Chaque atelier repose sur une pédagogie du projet : une fiche pédagogique définit les objectifs, le matériel et le déroulé. L'enfant participe à une démarche de projet sur plusieurs semaines, de la découverte à la présentation lors d'un vernissage, favorisant son épanouissement et son investissement personnel.

♦ Construire et respecter un cadre collectif

Les règles de vie sont élaborées avec les enfants dès septembre puis rappelées régulièrement. En cas de transgression, l'enfant est encouragé à prendre conscience de la gravité de son geste et à réparer (excuse, dessin, geste symbolique).

♦ Participer à la vie quotidienne

Les enfants s'impliquent dans le rangement, la préparation des goûters et l'organisation des activités, selon leurs capacités. Ces moments leur permettent de développer responsabilité et autonomie, tout en participant à la vie collective.

2) Encourager l'imagination et la créativité à travers des activités culturelles

♦ Découvrir et expérimenter différentes formes d'art

Les enfants explorent une grande variété de disciplines et de techniques. Les ateliers favorisent la liberté de création, sans jugement, tout en bénéficiant de l'accompagnement des artistes et les animatrices.

♦ Mener un projet artistique complet

Les projets s'étendent sur plusieurs semaines et incluent toutes les étapes de la démarche créative : conception, réalisation et présentation finale. Cela développe l'organisation, la persévérance et la coopération.

♦ Enrichir la culture artistique des enfants

Une médiation culturelle accompagne les ateliers : découverte de courants, d'artistes et d'œuvres variées. Un affichage mural et des échanges réguliers renforcent cette ouverture.

♦ Ouvrir les enfants à l'art et à la culture hors les murs

Une sortie culturelle est organisée chaque mois (et à chaque stage), en lien avec les projets en cours. Des partenariats avec des structures locales permettent également de délocaliser certains ateliers et d'ancrer la créativité dans l'environnement culturel du quartier.

3) Être un lieu qui favorise l'épanouissement de l'enfant à travers la prise en compte de sa parole

♦ Favoriser l'expression personnelle

Des temps réguliers, comme le « tour des émotions », permettent aux enfants d'exprimer leurs ressentis. Les animateurs restent attentifs aux besoins, malaises ou difficultés exprimés et prennent en compte la parole des enfants dans les choix d'activités.

♦ Valoriser le processus et non le résultat

Les animateurs encouragent les enfants à reconnaître leur propre satisfaction face à leur travail, plutôt que d'attendre une approbation de l'adulte. L'accent est mis sur la progression et l'effort fourni.

♦ Accompagner les émotions dans un cadre positif

Lorsqu'un enfant vit une frustration, une colère ou un refus d'activité, il est accompagné pour mettre des mots sur son ressenti et trouver une solution acceptable. La régulation se fait sans punition, dans un esprit de bienveillance et d'écoute.

♦ Maintenir un climat d'écoute et de respect

Le silence n'est pas imposé, mais chacun apprend à réguler son volume sonore afin de ne pas gêner les autres, créant un cadre vivant et respectueux.

4) Contribuer à la sociabilisation et à la prise en compte de l'environnement et des enjeux sociétaux

♦ Renforcer les liens sociaux

L'équipe est attentive aux difficultés rencontrées par les enfants (harcèlement, conflits, difficultés scolaires) et peut mobiliser des partenaires éducatifs. Le jeu et la pratique artistique sont utilisés comme outils d'inclusion, de coopération et de respect des différences.

♦ Associer les parents

Les parents sont régulièrement sollicités pour participer aux activités, sorties ou ateliers partagés, afin de renforcer le lien entre la structure et les familles.

♦ Sensibiliser aux grands enjeux de société

Les enfants sont initiés au développement durable, au respect de la nature, à la citoyenneté, à l'égalité filles/garçons et aux valeurs de la République. Ces thèmes sont abordés dans les ateliers, sorties ou temps de vie quotidienne.

♦ Créer un ancrage local

Des ateliers s'inspirent de la vie du quartier et sont présentés lors de vernissages. Des partenariats avec d'autres structures locales et antennes du réseau sont développés. Des projets artistiques « hors les murs » permettent également de partager la créativité des enfants avec les habitants du quartier.

IV/ LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL

Môm'Frenay accueille les enfants de 4 ans jusqu'à la rentrée au collège :

◆ Tous les soirs après l'école jusqu'à 19h30 :

- 16h20-16h45 : Sortie d'école et pédibus jusqu'à l'antenne avec les animateurs, stagiaires et bénévoles
- 16h45-17h05 : Goûter partagé + tour des émotions
- 17h05-17h15 : Rangement du goûter, installation de l'atelier et jeux de transition
- 17h15-18h15 : Atelier artistique (cycles de vacances à vacances)
- 18h15-18h45 : Accompagnement à la scolarité/aide aux devoirs
- 18h45-19h30 : Temps libre, jeux et accueil des parents

◆ Les mercredis de 13h20 à 19h :

- 13h20-13h50 : pédibus, devoirs, jeux libres en intérieurs et extérieurs lorsqu'il fait beau
- 13h50-14h00 : rassemblement et tour des émotions
- 14h00-16h00 : Atelier artistique
- 16h00-16h30 : jeux libres en intérieurs et extérieurs lorsqu'il fait beau
- 16h30-17h : Goûter partagé + tour des émotions
- 17h-19h : Temps libre, jeux et accueil des parents

◆ Les vacances scolaires de 8h30 à 19h :

- 8h30-10h : Arrivée échelonnée des enfants, temps libre et jeux
- 10h-10h10 : Rassemblement + tour des émotions
- 10h10 -12h : Atelier artistique
- 12h-12h45 : Déjeuner (repas fourni par les familles)
- 12h45-13h15 : Temps calme et sieste, les groupes sont partagés entre moins et plus de 7 ans.
- 13h15-14h30 : Sortie au parc
- 14h30-16h30 : Atelier artistique
- 16h30-17h : Goûter partagé + tour des émotions
- 17h-19h : Temps libre, jeux et accueil des parents

ZOOM SUR LA SORTIE D'ÉCOLE

Les animateurs vont à la sortie d'une école à moins de 15 minutes à pieds à marche d'enfants, munis de la liste des présences. Lorsque des enfants viennent pour la première fois, ceux ci pourront reconnaître le groupe grâce aux gilets fluos floqués «Môm'Frenay». Sur le trajet, les enfants sont regroupés et portent des gilets fluos. Les règles de sécurité sont enseignées en début d'année, rappelées à chaque nouvel arrivant et rappelées régulièrement. Ces règles doivent être respectées par les enfants sinon nous ne pourrions pas les accueillir.

ZOOM SUR LE GOUTER ET LE TEMPS DES ÉMOTIONS

Une fois le groupe au complet et le lavage de mains effectué, les enfants se retrouvent autour d'un goûter chaleureux pour partager le goûter (bio si possible), fourni par l'association. C'est un temps qui permet de faire le tour des émotions et qui permet aux enfants d'échanges entre petits et grands. Les enfants, après avoir fini leurs goûters, débarrassent et rangent.

Le tour des émotions est dédié à l'écoute des enfants, il vise plusieurs objectifs :

- Assurer une transition douce après l'école
- Parler de ses émotions
- Favoriser l'apaisement
- Se sentir bien et écouté par les autres
- Apprendre à écouter les autres enfants

ZOOM SUR LES ATELIERS ARTISTIQUES

Un à deux ateliers simultanés d'une durée d'une heure sont proposés chaque soir, et de deux heures les mercredis et vacances scolaires. Ils sont librement choisis par l'enfant en première séance lorsque le choix est possible. Après chaque période de vacances scolaires, les projets sont renouvelés. La durée des projets varie donc de cinq à onze semaines. Ces périodes sont appelées sessions et durent de vacances à vacances. Les enfants sont obligés d'écouter les consignes de l'atelier et doivent y participer. Ils ont un joker par session dans les cas où vraiment ils ne se sentiraient pas de faire l'atelier. (sauf cas exceptionnel d'indispositions)

Les disciplines abordées sont variées : dessin, peinture, modelage, théâtre, musique, gravure, danse, BD...

Les ateliers artistiques sont animés soit par des artistes extérieurs venant faire découvrir leur discipline aux enfants soit par un membre de l'équipe.

ZOOM SUR LE TEMPS DU DÉJEUNER

Les enfants peuvent participer à l'installation des tables, elles sont nettoyées et la vaisselle nécessaire est installée. Les enfants mangent assis à table tous ensemble. Lorsque les enfants ont fini ils débarrassent et participent aux tâches de nettoyage après le repas et lorsque tous le monde a terminé de manger. Les tâches assignées sont : vider la table, passer le balai, le vinaigre sur les tables, ranger les tables et les tabourets si nécessaire.

Les enfants ne sont pas autorisés à amener des bonbons ou des boissons sucrées pour les repas du midi.

ZOOM SUR LE TEMPS DE L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ/AIDE AUX DEVOIRS

Après le rangement de l'atelier artistique, les enfants qui ont des devoirs prennent leur cartable, descendent dans la salle du bas et passent aux devoirs. Les animateurs vérifient les cahiers de texte et aident les enfants qui en ont besoin.

Au moment des devoirs, les plus petits qui n'ont pas de devoirs, seront regroupés dans une autre salle.

Un animateur encadrera le groupe et proposera des petits jeux, la lecture d'albums, des coloriages ou des dessins.

Lorsque les enfants terminent leurs devoirs, ils peuvent rejoindre le groupe en temps libre.

ZOOM SUR LE TEMPS D'ACCUEIL

Les responsables des enfants viennent les chercher sur les temps d'accueil. Un animateur fait le point avec la personne sur la journée. Un cahier des messages est mis à disposition de l'équipe pour transmettre les informations au besoin aux parents via l'animateur présent à l'accueil.

ZOOM SUR L'ACCUEIL DES PLUS PETITS

Compte tenu des besoins identifiés sur le quartier et des familles, la structure Mom'Frenay accueille depuis 2014 les enfants de **4 à 11 ans**. Pour les 4-6 ans, la pédagogie Môm'artre encourageant l'entraide et la prise d'autonomie, les enfants de moins de six ans seront intégrés au reste du groupe sur les temps d'accueil de la structure.

Quelques aménagements seront prévus afin de respecter leurs besoins :

- Lors de la conception des projets artistiques, l'équipe veillera à adapter les objectifs pédagogiques, les outils, techniques et matériaux.
- Un accompagnement plus soutenu sera apporté aux enfants plus petits pendant l'atelier.
- Le temps consacré à l'atelier sera réduit pour les plus petits et/ou entrecoupé de temps de pause si besoin.

- Le regroupement des plus petits pourra être envisagé sur certains ateliers (exemple ateliers numériques).

Leur nombre n'excédera pas 8 enfants de moins de 6 ans par jour.

Môm'Frenay ne compte pas de puéricultrice dans son équipe. Par conséquent, seuls les enfants autonomes dans la propreté sont accueillis. Les enfants de fratries seront prioritaires.

Un espace repos peut être dédié aux jeunes enfants : équipé de couchettes, de couvertures et d'oreillers, il peut accueillir les plus jeunes pour une sieste ou un temps calme.

L'antenne est équipée de livres, jeux et jouets adaptés aux plus jeunes. L'équipe d'animateurs peut ainsi proposer aux plus jeunes enfants des alternatives aux ateliers et des temps de jeux libres plus fréquents.

ZOOM SUR LES VERNISSAGES

Tous les projets sont valorisés par le biais d'un vernissage la veille des vacances scolaires qui réunit enfants, parents, artistes, bénévoles autour d'une restitution collective des œuvres, qu'elles soient individuelles ou collectives, issues des arts plastiques, scéniques ou numériques. C'est avant tout la démarche de projet des enfants qui est mise en avant plus que le rendu final, l'important étant que les enfants repartent avec des valeurs et des connaissances ajoutées et qu'ils soient capables de les restituer.

Des cartels de présentation et d'explication des ateliers sont affichés pour comprendre les démarches artistiques auxquelles les enfants ont participé.

ZOOM SUR LES SORTIES

À chaque session et durant les vacances, une sortie culturelle ou artistique est organisée, idéalement en lien avec la thématique d'un atelier de la période. L'objectif est de mettre en perspective et d'approfondir ce que les enfants auront découvert lors des activités à Môm'Frenay. Les règles d'encadrement sont les mêmes que pour les sorties d'école. Les transports sont pris en charge par l'association. Cependant, si les enfants disposent d'un pass Navigo, ils sont invités à l'apporter.

Lors des trajets dans les transports en commun, les groupes montent à l'avant du train lorsqu'un conducteur est présent, afin d'être bien visibles et d'éviter que les portes ne se referment sur le groupe. Les enfants sont comptés à plusieurs moments clés : au départ, sur le trajet, dans le métro, à la sortie du métro et à l'arrivée sur le lieu de la sortie.

ZOOM SUR LES RÈGLES DE VIE

J'ai le droit de me déplacer librement dans le local, de danser, de gigoter, mais je n'ai pas le droit de courir et je me calme quand on me le demande, sinon je risque de glisser et de tomber, de rentrer dans quelqu'un ou de déranger mes camarades.

J'ai le droit de parler pendant les activités, mais quand l'encadrant donne les consignes je l'écoute en silence, sinon personne ne va comprendre.

J'ai le droit de jouer librement, mais je ne joue pas à la guerre ou aux armes, car on ne joue pas à la violence chez Môm'Frenay.

J'ai le droit de prendre du temps pour me détendre ou me reposer au coin calme, mais je ne crie pas et je ne saute pas partout, sinon je risque de déranger les autres.

Je peux aller aux toilettes quand je veux, mais je pense à toquer à la porte, à faire pipi assis, à tirer la chasse et à me laver les mains pour que personne ne soit gêné, que les lieux et que mes mains restent propres.

J'ai le droit de prendre mon goûter et prendre mon déjeuner comme tous le monde, mais lorsque j'ai fini je débarrasse et je participe aux tâches de nettoyage quand on me le demande, je peux même me proposer pour les faire les taches. Sinon la table restera sale pendant les ateliers.

Je peux manger ce que je veux le midi, sauf des bonbons et boissons sucrées, car c'est mauvais pour la santé et on ne doit pas s'habituer à en prendre à tous les repas, en cas de festivités c'est l'équipe de Môm'Frenay qui se chargera de proposer boissons sucrées et bonbons.

J'ai le droit de jouer aux jeux de société et avec les jouets mit à disposition, mais je range quand j'ai fini, je ne lance pas les objets, je ne ramène pas les jouets chez moi et je préviens si je casse quelque chose sinon il y aura du bazar partout et on risque perdre des objets ou accessoires et à la fin il n'y aura plus rien.

J'ai le droit de lire les livres de la bibliothèque et les emprunter en demandant aux animateurices, mais je les utilise avec respect sinon ils vont finir tous déchirés et on devra les jeter.

J'ai le droit d'aider à la cuisine, mais que si un adulte me le propose, sinon je ne peux pas y rentrer car il y a des objets dangereux dans la pièce.

J'ai le droit de jouer dehors pendant les temps libres, mais je mets un gilet fluo et je suis accompagné d'un adulte à l'extérieur sinon je m'expose à des dangers et personne ne verra s'il m'arrive quelque chose.

Je peux ouvrir la porte d'entrée, mais que si un adulte m'y autorise, car je ne sais pas si la personne présente derrière la porte a l'autorisation de rentrer dans les locaux ou si il y a d'autres dangers extérieurs.

J'ai le droit d'utiliser le matériel pédagogique mit à disposition dans les chariots, mais je le range correctement et je ne l'abîme pas, sinon nous n'aurons plus de matériel.

J'ai le droit de descendre les escaliers, mais uniquement accompagné d'un adulte et si j'ai moins de 6 ans, car ils sont dangereux.

Je respecte tous le monde incluant, l'équipe d'animation, les artistes et les camarades, j'encourage et j'aide mes camarades mais la violence verbale, morale ou affective est interdite, car je risque de rendre les personnes tristes et ça peut les marquer toute leur vie.

Je participe aux ateliers et au goûter, mais participe également au rangement des ateliers et du goûter, sinon tout va être en bazar ou sale et ça risque d'être toujours les mêmes qui vont devoir le faire.

Je participe aux ateliers et je goûte les aliments, mais je ne dis pas que je n'aime pas avant d'avoir essayé, car des gens ont passé du temps à préparer les ateliers et les goûters pour que je puisse m'épanouir.

Je profite de ce que Môm'Frenay me propose et je m'implique dans la vie de la structure mais si je ne respecte pas ce contrat, je ne pourrais plus venir à Môm'Frenay, car Môm'Frenay est une structure spécialisée dans les ateliers artistiques et nous vivons tous ensemble le temps de l'accueil.

Si je ne respecte pas les règles de vie, nous mettrons en place avec un adulte une sanction réparatrice adéquate.

EN CAS DE CANICULE

En cas de canicule nous prévoyons des ventilateurs en nombre suffisant, de proposer de l'eau fraîche aux enfants régulièrement, ainsi que des vaporisateurs d'eau. De plus, la structure est équipée de rideaux pour limiter l'entrée des rayons du soleil.

HYGIÈNE ET SANTÉ

Les enfants doivent se laver les mains avant et après chaque repas et les animateurs doivent penser à faire de même avant tout contact avec de la nourriture.

Les enfants portent des blouses pour chaque activité « salissante ». Le plus gros du ménage est assuré par une société de services tous les matins.

Le réfrigérateur contenant les aliments destinés aux enfants est nettoyé une fois par semaine. Un registre permet de noter les dates et horaires de nettoyage, ainsi que le relevé des températures.

deux distributeurs de savon et deux rouleaux essuie main en papier jetable sont installés dans le local. Nous

disposons d'un lave-vaisselle dans le coin cuisine pour laver la vaisselle le soir.

Un espace pharmacie contenant le matériel nécessaire et le « Registre des Soins » permet d'inscrire les soins donnés des enfants. Ce registre est rangé dans le bureau des équipes. Les membres de l'équipe sont chargés de sa tenue.

Les animateurs doivent systématiquement prendre les fiches sanitaires des enfants et la trousse à pharmacie prévue à cet effet lors des sorties et s'assurer qu'elle est bien complète. La liste de l'ensemble des éléments de soins qui doivent y être rangés se trouve affichée sous l'armoire à pharmacie.

ZOOM SUR L'ALIMENTATION

Nous élaborons un planning des goûters à l'année. Nous proposons aux enfants un goûter tous les jours après l'école, sur les mercredis et vacances. Un animateur est chargé de la gestion des stocks de goûter et de la qualité des goûters servis. En cas d'allergies, certains enfants apportent leur propre goûter que nous stockons dans nos locaux. Les mercredis et vacances scolaires, ce sont les familles qui fournissent les repas.

Chaque goûter est répertorié dans le « Cahier des Menus » avec les références et dates de chaque produit consommé. Ce cahier est conservé dans la cuisine.

V/ PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

L'accueil ne peut pas dépasser 24 enfants à la fois dont maximum 8 de moins de 6 ans. Les activités sont proposées à tous les enfants, sans distinction d'âge, mais des sous-groupes peuvent être constitués quand les enfants sont nombreux (plus de 15) et un groupe des plus jeunes enfants peut être constitué dans les cas où les ateliers ne peuvent pas être adaptés à leur âge.

LES FAMILLES

Môm'Frenay s'adresse à toutes les familles. Elle veille à la mixité sociale de son public par une politique tarifaire adaptée à tous les niveaux de revenus et situations familiales. Quatorze tarifs sont proposés allant de 1,20€ à 30€ la soirée et de 2€ à 50€ la journée.

LES ENFANTS

◆ Les soirées

L'emplacement de notre antenne permet de récupérer les enfants de plusieurs écoles situées à moins de 15 minutes à pied (à un rythme d'enfant). Tout enfant peut être inscrit sur notre structure, mais un nombre spécifique d'écoles desservies chaque soir est défini avec les familles en début d'année scolaire. Si nous ne desservons pas une école particulière, les parents ou une autre personne peuvent amener l'enfant à la structure. Les parents peuvent s'organiser en petits groupes pour choisir des soirées spécifiques, afin que nous puissions récupérer leurs enfants à l'école ces soirs-là. Plus il y a d'enfants inscrits dans une école, plus il est probable que nous puissions y aller plusieurs soirs par semaine.

Les familles inscrites à Môm'frenay sont de toutes origines et milieux sociaux. Les enfants participent tous ensemble aux différents temps de vie de l'association.

◆ Handicap

Môm'Frenay est habilité à accueillir des enfants à mobilité réduite (toilettes et ouvertures adaptées) ou en situation de handicap sensoriel ou mental.

Le responsable d'accueil remplit une fiche de renseignement (projet d'accueil individualisé) lors de l'entretien préalable avec la famille et l'enfant. Puis, une période d'essai est proposée afin d'évaluer la capacité d'intégration de l'enfant à la vie du groupe et de prise en charge par l'équipe.

ZOOM SUR LE BESOIN DE JEUX EN EXTÉRIEUR

Conscients de la nécessité pour les enfants de pouvoir courir et jouer à l'extérieur, l'équipe permet aux enfants de jouer sur la place Henri Frenay face au local. La place est équipée d'aires de jeux adaptés aux enfants. Sur les temps de vacances une sortie de 45 minute de parc par jour sera proposée, 5 parcs se trouvent à moins de 15 minutes à pieds de la structure. Les animateurs doivent impérativement compter les enfants régulièrement avant, pendant et après les sorties au parc.

VI/ L'ÉQUIPE ET LES LOCAUX

1) L'équipe

L'équipe est constituée de 6 personnes au quotidien :

- ◆ 1 directrice d'ACM salariée.e
 - Coordonne l'ensemble des activités de l'établissement
 - À la responsabilité ALSH
 - Garante du projet pédagogique, de la qualité de l'accueil, de la gestion du budget, de l'équipe, des stagiaires, des partenariats et du respect de la réglementation
- ◆ 1 Chargé.e de médiation culturelle et familiale
 - Met en œuvre le projet pédagogique et la mise en place des projet artistique et des sorties
 - Est responsable et coordinateur de la programmation des activités et partenariats artistiques
 - Est responsable du lien avec les familles et se rend disponible pour elles en cas de besoins
- ◆ 2 animateurices salarié.es
 - Participe à l'accueil des enfants le soir, mercredis et vacances scolaires
 - Co-anim les ateliers des artistes intervenants
 - Anime les temps de vie quotidiens
- ◆ 1 volontaires en service civique
 - Partage les projets de l'ACM (accueil du public, soutien à l'animation)
 - Suit des missions plus spécifiques en lien avec leur projet personnel
- ◆ 1 stagiaire BPJEPS
 - Partage les projets de l'ACM (accueil du public, soutien à l'animation)
 - Suit des missions plus spécifiques en lien avec leur projet professionnel

Cette équipe permanente est complétée par :

- ♦ Des artistes intervenants venant enrichir la diversité des propositions de projets artistiques
- ♦ Des bénévoles en soutien sur les divers temps clés de l'ACM (notamment l'aide aux devoirs)
- ♦ Des stagiaires aux profils variés venant conforter leur formation théorique par une expérience terrain

2) Engagement et responsabilité de l'équipe

Chaque intervenant sur la structure doit être garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants et doit adhérer et respecter le projet pédagogique et la charte du Réseau.

L'animateur responsable de son groupe organise une séance de présentation des différents éléments à manipuler avec précaution : clous, marteaux, etc.... Seuls les enfants les plus aptes/débrouillards ont le droit d'utiliser les outils dits «dangereux» type pisto-colle, gouge, cutter et sous la surveillance rapprochée d'un animateur.

Les règles de déplacement dans la rue sont expliquées en début d'année et rappelées chaque fois que nécessaire.

Les animateurs.ices et les artistes ont un comportement exemplaire lors de la présence des enfants : vocabulaire employé, ton de voix, disponibilité. Les téléphones portables ne sont pas autorisés en présence des enfants à l'exception de besoins pour l'atelier ou pour communiquer avec le reste de l'équipe. L'emploi de cris par les adultes est prohibé (à l'exception d'un danger extrême et immédiat).

3) Les locaux

Ils se composent de :

- Une salle d'activité qui sert également de salle de repas/goûters et de temps libres
- Une salle d'activité en sous sol accessible
- Un bureau avec un coin infirmerie
- Une cuisine ouverte (frigo, fours à micro-ondes et four)
- 2 sanitaires dont 1 accessible aux personnes à mobilité réduite
- Une réserve non accessible aux enfants
- Une auge pour les ateliers peinture et le lavage des mains pour les enfants
- Un coin temps calme

A cela s'ajoute :

- Du matériel d'animation (peinture, terre, fournitures, papier, etc.)
- Du matériel audio (enceintes, micros, vidéo projecteur, enregistreurs...)
- Du matériel pédagogique : livres, crayons, appareils photos, etc.
- Du mobilier (tables, chaises, rangement, bibliothèque)
- Des ordinateurs avec connexion internet, un vidéoprojecteur
- Un téléphone portable
- Une base de données incluant des outils de suivi et de pilotage (inscriptions, listes de présence, suivi des enfants, programmation artistiques, contacts des partenaires, etc) et un outil de stockage de données (Box).

Les locaux ont été aménagés dans les normes exigées pour un accueil ERP catégorie 5 avec prise en compte de l'accessibilité pour personnes mobilité réduite.

VII/ LES RELATIONS AU SEIN DE L'ACM

A) Les relations au sein de l'équipe

Pour faciliter la communication et les relations au sein de l'équipe, des temps sont spécifiquement prévus :

- Des réunions d'équipe hebdomadaires
- Des points individuels réguliers entre la directrice et les salariés, les volontaires et les stagiaires
- Un groupe de communication sur What's App pour les informations concises qui doit être consulté uniquement sur les heures de travail.
- Un cahier d'informations à l'entrée de la structure pour les animatrices qui vont transmettre les informations aux parents

B) Les relations entre l'équipe et les parents

Les équipes de l'ACM veillent à proposer un large éventail de sources d'information accessibles à toutes les familles, qu'elles soient en maîtrise de l'écrit et des outils numériques ou non.

♦ Une transmission orale toujours privilégiée :

- Un animatrice : compte tenu de la mixité des familles accueillies, les équipes sur le terrain privilégient la transmission orale des informations. Une transmission quotidienne des informations aux familles est rendue possible grâce à l'équipe. Les animatrices disponibles accueillent les parents et leur donnent les informations sur la façon dont la soirée/journée s'est passée pour leur enfant et les informations à retenir pour l'association. Un cahier des messages est mis à disposition des animatrices afin de ne pas oublier certaines informations.
- Vernissages et temps de rencontres : les vernissages, les temps d'accueils, les loisirs partagés sont autant de moments qui permettent d'échanger avec les familles et de créer un véritable lien avec l'association. Elles les incitent à participer à la vie démocratique de l'association en devenant parent délégué, en participant aux comités locaux et en votant à l'assemblée générale.

♦ Des supports imprimés faciles d'accès :

- Affichage : des affiches, des supports signalétiques facilitent la découverte de l'équipe, des plannings d'activité et du fonctionnement de l'établissement.
- Flyers : des supports imprimés synthétiques sont également mis à la disposition des parents selon besoin.

♦ Des supports numériques, outils de connexion aux familles :

- E-mails : ils permettent des échanges simplifiés avec une majorité de familles.
- Site internet : les actualités de l'ACM sont mises en avant sur le site www.momartre.net/ile-de-france-2/mom-frenay/. Cela permet de mettre en valeur l'équipe, les projets des enfants et d'informer les familles sur les prochains rendez-vous.
- Réseaux sociaux : relais sur nos actualités et sujets de prédilection via What's App, Facebook et Instagram.

♦ Une participation active des familles :

- Élection d'un parent délégué chaque année (avec éventuellement 1 ou 2 suppléants en fonction des candidatures) qui participe à l'assemblée générale de l'association Réseau Môm'artre.
- La possibilité d'être élu au conseil d'administration de l'association.

C) Les relations entre l'ACM et le quartier

Môm'Frenay s'ancre dans le maillage des acteurs du 12^e arrondissement de la ville de Paris à travers :

- Le lien avec les partenaires publiques (conseil de quartier, Mairie, point Info Parents, forum des association de la mairie de quartier...)
- Le lien avec les écoles de part des réunions avec les enseignants et les directeurices
- Le lien avec les autres associations implantées dans ces quartiers autour de partenariats ou d'évènements ponctuels
- La participation aux temps forts de la vie des quartiers : portes-ouvertes de début d'année scolaire, marchés artistiques, forums organisés par la mairie, vernissage de fin d'année ...

VIII/ LES MODES D'ÉVALUATION

Une étude qualitative annuelle (mise en place par le réseau Mom'artre) est menée chaque année en juin auprès des enfants, des parents et des équipes. Elle a pour objectif de mesurer les impacts sociaux que Môm'Frenay (et le réseau Môm'Artre) se donne pour objectif d'atteindre auprès :

- Des enfants : ouverture culturelle et créativité, sécurité et stabilité, empathie, citoyenneté, vivre ensemble, confiance en soi, autonomie, prise d'initiative...
- Des parents : moins de stress pour le suivi des devoirs, mode de garde utile, ouverture sociale et culturelle accrue, lien social...
- Des artistes intervenants : professionnalisation, parcours sécurisé, acquisition de nouvelles compétences, création d'un réseau...
- Des équipes salariées : vision commune de la mission de l'association, motivation, développement des compétences et du lien avec le quartier (environnement : bénévoles, stagiaires, volontaires, partenaires...)

Elle permet de s'assurer que les actions entreprises contribuent à la réalisation du projet associatif, de mettre en place un suivi de l'activité pour atteindre les objectifs, d'impliquer les parties prenantes pour garantir la qualité et la pertinence de l'action et de renforcer le lien avec les partenaires.

La méthodologie d'évaluation, améliorée et étoffée chaque année, repose sur les outils suivants :

- Un questionnaire anonyme pour les parents administré en juin
- Un questionnaire pour les enfants administré en juin
- Un questionnaire anonyme envoyé aux artistes intervenants en fin d'année scolaire
- Un questionnaire administré à l'équipe salariée 2 fois par an.

Ce projet pédagogique peut être soumis à des adaptations en cours d'année afin de respecter les protocoles sanitaires en vigueur et les changements d'équipe.

